

Braque du Bourbonnais

Catégorie : Groupe 7

Publié par [Webmaster](#) le 24/1/2006

Elevage de Braque du Bourbonnais : [Elevage Braque](#)

Standard F.C.I. N°179 / 07.08.1998 / F

BRAQUE DU BOURBONNAIS

ORIGINE : France (Province du Bourbonnais).

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 07.01.1991.

UTILISATION : Chien d'arrêt.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 7 Chiens d'arrêt. Section 1.1 Chiens d'arrêt continentaux, type braque. Avec épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Le Braque du Bourbonnais est déjà connu en 1598 comme chien « habile à chasser les cailles » (Histoire Naturelle d'ALDOVRANDI, Bibliothèque Nationale). Il est décrit par les auteurs anciens comme agréable compagnon du chasseur, d'aspect et de santé rustique, naissant avec la queue courte, se présentant sous livrée à fond blanc, entièrement et finement moucheté de marron clair ou truité de fauve. Les éleveurs ont longtemps voulu imposer une robe originale « lilas passé », et l'obligation de naître avec la queue courte naturelle. Une sélection aussi sévère, sur des points secondaires, ne peut être imposée à une race disposant d'un cheptel réduit, et soumises par ailleurs aux épreuves de travail. Le résultat de cette sélection à l'envers aboutit à une désaffection totale des éleveurs : de 1963 à 1973 aucune inscription au LOF. En 1970, sous l'impulsion de Michel COMTE, une équipe d'éleveurs se donne pour mission la survie du Braque du Bourbonnais. Aujourd'hui, grâce à une sélection prudente et efficace, c'est chose faite ; avec en plus l'expérience qui permet d'éviter les errements du passé.

ASPECT GENERAL : Braccoïde d'arrêt à poil ras, de format moyen, médioligne, charpenté, musclé, donnant une impression de robustesse et de force, avec, malgré tout, une certaine élégance ; la femelle est un peu moins trapue et un peu plus élégante.

PROPORTIONS IMPORTANTES : Longueur du corps égale ou un peu supérieure à la hauteur au garrot. Hauteur de la poitrine égale ou légèrement supérieure à la moitié de la hauteur au garrot. Longueur du chanfrein égale ou légèrement inférieure à celle du crâne.

COMPORTEMENT / CARACTERE : A la maison, doux et affectueux. A la chasse, plein de passion, de prudence, d'équilibre et d'intelligence coopérative ; remarquable facilité d'adaptation aux terrains et aux gibiers les plus variés ; aptitude au pistage si nécessaire, mais recherche habituelle de l'émanation haute. Aptitude à l'arrêt utile et précis.

TETE : Les axes du crâne et du chanfrein sont parallèles, ou légèrement divergents vers l'avant.

REGION CRANIENNE : Crâne : Arrondi en tous sens, avec des parois latérales arrondies, des pariétaux et arcades zygomatiques bien développées. Stop : Légèrement marqué.

REGION FACIALE : Truffe : Importante ; vue de profil elle dépasse parfois l'aplomb des lèvres, de même couleur que la robe ; narines bien ouvertes. Museau : Fort et large à la base, allant en tronc de cône, un peu moins large chez les femelles. Chanfrein : Droit ou très légèrement busqué. Lèvres : Supérieures cachant les inférieures, pas trop épaisses, ne faisant pas de repli trop important aux commissures. Mâchoires/dents : Mâchoires solides, pourvues d'une denture complète et présentant

un articulé en ciseaux, toléré en pince. Yeux : Grands, couleur noisette ou ambre foncé selon la couleur de la robe. Regard intelligent, doux et expressif. Oreilles : Attachées au niveau de la ligne de l'oeil ou légèrement audessus. Pouvant dépasser légèrement la gorge dans leur position naturelle ; peu papillotées, tombant naturellement le long de la joue.

COU : Pas trop long, bien dégagé quoique musclé, bien lié aux épaules ; un léger fanon est toléré.

CORPS : Ligne du dessus : Bien soutenue. Garrot : Musclé, bien ressorti. Dos : Sensiblement horizontal, court, bien soudé, large, musclé. Rein : Légère convexité au niveau du rein. Rein court, bien soudé, large et musclé, très soutenu ; rein un peu plus long chez la femelle. Croupe : Arrondie, modérément oblique, pourvue de muscles puissants. Poitrine : large, longue et haute, atteignant ou dépassant légèrement la pointe du coude ; côtes saillantes, bien cintrées. Ligne du dessous : Relevée légèrement vers l'arrière, flanc plat et peu relevé.

QUEUE : Attachée un peu bas ; en principe, les Braques du Bourbonnais doivent avoir la queue naturellement courte. La queue devra donc soit être absente, soit courte (brachyurie) pouvant atteindre au maximum 15 cm.

MEMBRES ANTERIEURS : Vue d'ensemble : Antérieurs droits, charpentés, très musclés, bien d'aplomb. Epaulés : Obliques, fortes, longues avec une musculature forte et apparente. Bras : Plutôt long, , parallèle au plan médian vertical du corps. Coudes : Ni décollées, ni trop serrés contre la paroi thoracique. Avant-bras : Bien d'aplomb, solides, musclés. Métacarpes : Très légèrement inclinés de profil, souples. Pieds antérieurs : Coussinets secs, doigts serrés et cambrés, ongles forts.

MEMBRES POSTERIEURS : Vue d'ensemble : Bonne ossature, masses musculaires très apparentes ; vus de derrière les membres sont d'aplomb ; de profil, en station, une verticale abaissée de la pointe de la fesse tombe en avant de la pointe du jarret. Cuisse : Longue, bien descendue, musclée. Grasset : Bien angulé. Jambe : Musclée, sensiblement de même longueur que la cuisse, bien dans l'axe du corps. Jarret : Bien descendu, sec, large vu de profil. Métatarse : Presque vertical. Pieds postérieurs : Mêmes qualités que les antérieurs.

ALLURES : Foulée d'amplitude moyenne ; à la chasse l'allure est un galop soutenu, équilibré et souple.

PEAU : Pas trop fine.

ROBE POIL : Fin, court et dense ; un peu plus gros et quelques fois un peu plus long sur la dos.

COULEUR : • Robe marron, à panachure, fortement à moyennement mouchetée, poils intimement mélangés. L'ensemble pouvant produire des nuances « lie de vin » ou « lilas passé ». • Robe fauve, à panachure, fortement à moyennement truitée, poils intimement mélangés. L'ensemble pouvant produire la nuance « fleur de pêcher ». Les taches de couleur en tête, symétriques ou pas, sont admises à condition qu'elles ne soient pas envahissantes et que les deux yeux ne soient pas inclus dans la même tache.

TAILLE ET POIDS : Hauteur au garrot : Mâle 51 à 57 cm, Femelle 48 à 55 cm. Une tolérance de + ou - 1 cm est admise pour un sujet par ailleurs bien dans le type. Poids : Mâle 18 à 25 kg, Femelle 16 à 22 kg.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité. Défauts d'ensemble • Format trop important ou trop réduit. • Ensemble penchant vers le type longiligne ou bréviligne. • Trop près de terre ou trop court (rectangle vertical). • Ensemble grossier ou trop élégant. Tête • Tête trop petite, trop lourde, longue et étroite ; parois latérales plates ; lignes crânio-faciales légèrement convergentes. • Stop trop accusé. • Truffe noire, présence de ladre. Narines pas assez ouvertes. • Museau pointu et serré, manquant de matière. • Chanfrein trop court, trop long, busqué, concaviligne. • Lèvres trop pendantes, formant un repli trop important aux commissures. • Prognathisme supérieur ou inférieur léger. • Manque de plus de deux prémolaires ou plus d'une molaire de chaque côté. • Yeux trop petits, clairs, conjonctives trop apparentes, à fleur de tête ou trop enfoncés ; regard méchant, peureux ou hagard. Trace de ladre aux paupières. • Oreilles trop longues, attachées trop bas, trop papillotées. Cou • Léger, long,

avec fanon important. Corps • Ligne du dessus plongeante (vers l'avant). • Dos creux. • Croupe plate. • Poitrine pas assez descendue, étroite ou sans profondeur. • Côtes plates. • Flancs creux ou levrettés. Queue • De plus de 15 centimètres de longueur. Membres • Grêles, avec ossature légère ; déviés en dedans ou en dehors. • Coudes trop plaqués ou décollés. • Cuisses sans développement musculaire, trop plates, donnant une arrière-main étriquée. • Jarrets droits, serrés ou ouverts. • Pieds écrasés, plats, longs. Allures • Mauvais mouvements, foulées trop réduites. • Galop trop basculé, piqué, mou, sans énergie. Robe • Poil long, trop grossier, atypique, formant culotte. • Couleur noire. Manteau ou plaque noire importante sur le corps, dépassant la surface de la paume de la main. Taille et poids • Chien trop petit, trop grand, trop léger, trop lourd.

DEFAUTS ELIMINATOIRES : Compte tenu du cheptel réduit de cette race, le but n'est pas de faire preuve d'une trop grande sévérité, mais d'écarter de la reproduction les sujets hors type et les sujets ayant de graves défauts transmissibles. • Manque total de type. • Convergence marquée des lignes crânio-faciales vers l'avant. • Excès de ladre. Nez double. • Profil supérieur du chanfrein très fortement busqué. • Prognathisme supérieur ou inférieur avec décalage de plus de 2 cm. • Entropion, ectropion, yeux très clairs, excès de ladre aux paupières. Yeux hétérochromes. • Présence d'ergots ou trace d'ablation aux membres postérieurs. • Taches noires. • Manteau ou larges plaques marron ou fauve sur le corps. • Albinisme. • Taille sortant des limites du standard. • Chien peureux ou craintif. • Nervosité excessive, manque d'équilibre.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.